

Cahier des charges vidéo attractivité Matheysine

Sommaire :

1/ Diagnostic de la collectivité
et du territoire

2/ Objectif du projet

3/ Cibles de la vidéo

4/ Message de la vidéo

5/ Type de vidéo souhaitée

6/ Livrables attendus

7/ Budget

8/ Canaux de diffusion

9/ Rétro-planning



1/ Diagnostic de la collectivité et du territoire

Située à 40 km de Grenoble et 60 km de Gap, La Matheysine organise la jonction entre Sillon Alpin et le Val de Durance. Depuis 2014, les 43 communes du territoire, regroupant un plateau et des vallées alpines, se rassemblent dans une seule communauté de communes, l'une des plus étendues de l'Isère. Si l'histoire de la mine a marqué son passé, La Matheysine se caractérise surtout par de **magnifiques paysages**, un **environnement préservé**, des sites d'une **grande diversité**, et par le **dynamisme de ses acteurs économiques**, résultat notamment d'une réindustrialisation réussie alors que le pays vivait sous le régime de la mono-industrie minière jusqu'en 1997.

L'attractivité économique de la Matheysine repose sur trois grands piliers : le **binôme industrie-service**, le **tourisme** et **l'agriculture**.

La volonté partagée exprimée par les élus est de **rendre le territoire plus attractif** d'un point de vue **économique** mais aussi et surtout **résidentiel**.

En effet, La Matheysine constate une **baisse significative de sa population**. Le territoire enregistre un solde naturel et migratoire négatifs. Cette évolution de la population impacte fortement l'équilibre générationnel du territoire.

1/ Diagnostic de la collectivité et du territoire

La question de l'attractivité du Territoire a principalement été appréhendée au travers de la performance économique. Désormais la collectivité veut porter une stratégie globale d'attractivité intégrant **l'accessibilité de l'offre de logement**, la **qualité de l'offre de services** qu'il s'agisse de l'offre **éducative**, de l'offre en matière de **crèches** et de services périscolaires mais aussi l'offre de services en matière de **santé**, de **culture**, de **sport**, de **loisirs**, les **aménités** du territoire, la qualité des **espaces de vie**, le sentiment de **sécurité** et de **tranquillité** ou encore la résilience du territoire et sa capacité à préserver des ressources et à protéger ses habitants.

Outre le déclin démographique, la Matheysine est confrontée à une **perte d'emplois**. Le territoire constate une évolution de l'emploi négative depuis 2008 (- 0,61 % par an entre 2008 et 2013, - 0,50 % par an entre 2013 et 2020).

La **sphère présenteielle** (services aux particuliers, construction, santé et action sociale, commerce de détail, tourisme) constitue le principal gisement de création d'emplois nouveaux dans le territoire depuis plusieurs décennies. **L'hôpital** et le **secteur de la santé** constituent des moteurs importants de l'économie locale tout comme le **commerce** (petits commerces et grandes surfaces).

1/ Présentation de la collectivité et du territoire

Chiffres clés

- **19 000** habitants
- **4 884** emplois locaux, dont :

19% industrie, 8% construction, 5% agriculture

32% commerce, transport, services divers

39% administration publique, enseignement, santé, action sociale

- **43 communes**, dont
 - 1 de plus de 5 000 habitants
 - 40 de moins de 1 000 habitants
 - 15 de moins de 100 habitants
- **639 km²**, superficie du territoire comprenant le plus grand alpage d'Europe
- Densité : 30 habitants par km²
- Traversée par la **Route Napoléon**, à **40 minutes de la gare de Grenoble**, 30 minutes du réseau autoroutier et 1 heure de Gap.

SITUATION

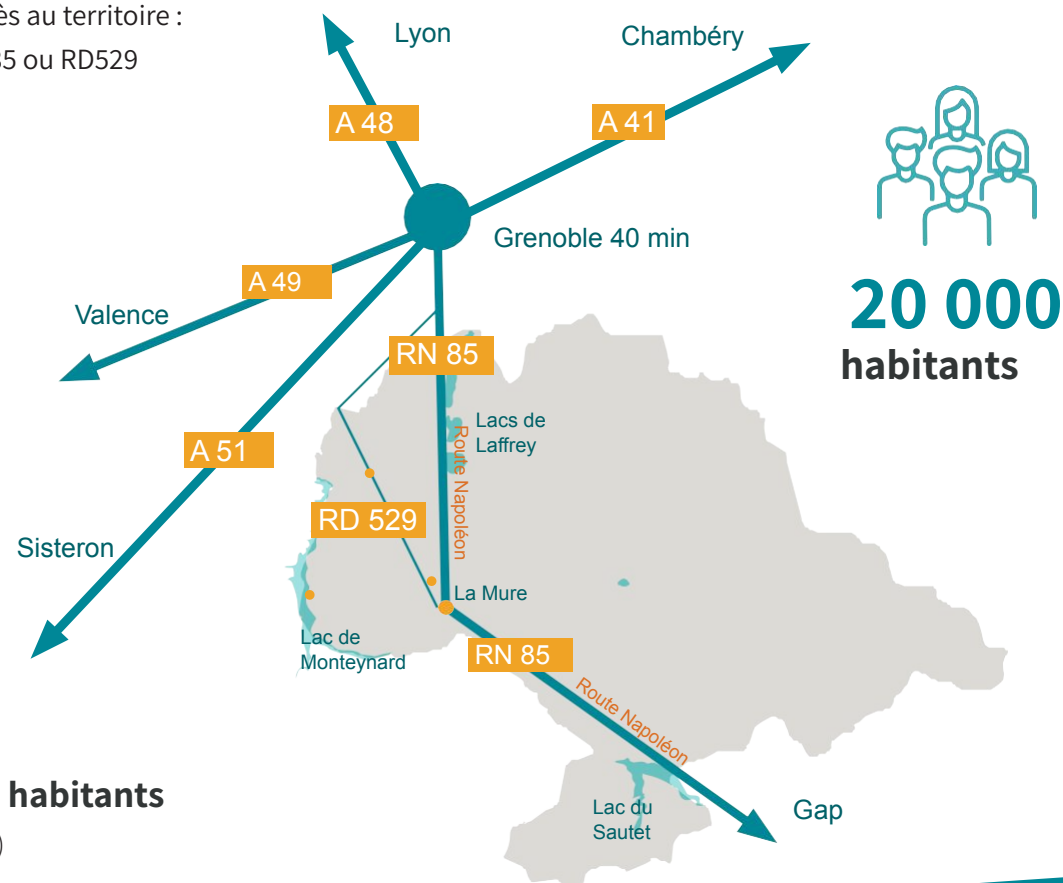
GÉOGRAPHIQUE



A 40 minutes de Grenoble (40 Km)

Accès au territoire :

RN85 ou RD529



43 communes
de **15** à **4899** habitants

(Source : Insee 2020)

LE TERRITOIRE

4 880 emplois

locaux
(INSEE - 2018)



5%

Agriculture



8%

construction



16%

industrie



32%

Commerce,
transports,
services divers



39%

Administration publique, enseignement, santé,
action sociale

1600 établissements (INSEE - 2018)

Population active ayant un emploi : **7 350** (INSEE - 2018)



3 300 migrants alternants
quotidiens (AURG - 2017)



24 000 ha agricole,
dont 50% en alpages

SITUATION GÉOGRAPHIQUE CADRE DE VIE

air pur entre
lacs et montagnes

Du Nord-Est au Sud-Ouest,
des massifs montagneux

Notre Dame de Vaulx

La Morte

Taillefer



Flux de vie quotidienne



Susville



Flux de vie quotidienne

5 000 hab

LA MURE

Point de centralité

Flux de vie quotidienne



Valbonnais



Point d'ancrage
complémentaire



Écrins

**Une multitude d'équipements
et de services :**

- hôpital,
- crèches, écoles, collèges, lycées,
- commerces,
- médiathèque en réseau, théâtre, cinéma

Un tissu associatif dense :

culture, sport...



Collèges, Lycée,...



... Théâtre, Hôpital



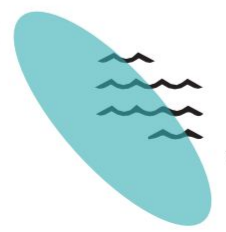
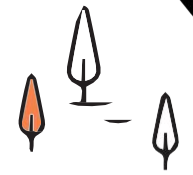
Gare du Temps

Flux de vie quotidienne

Corps



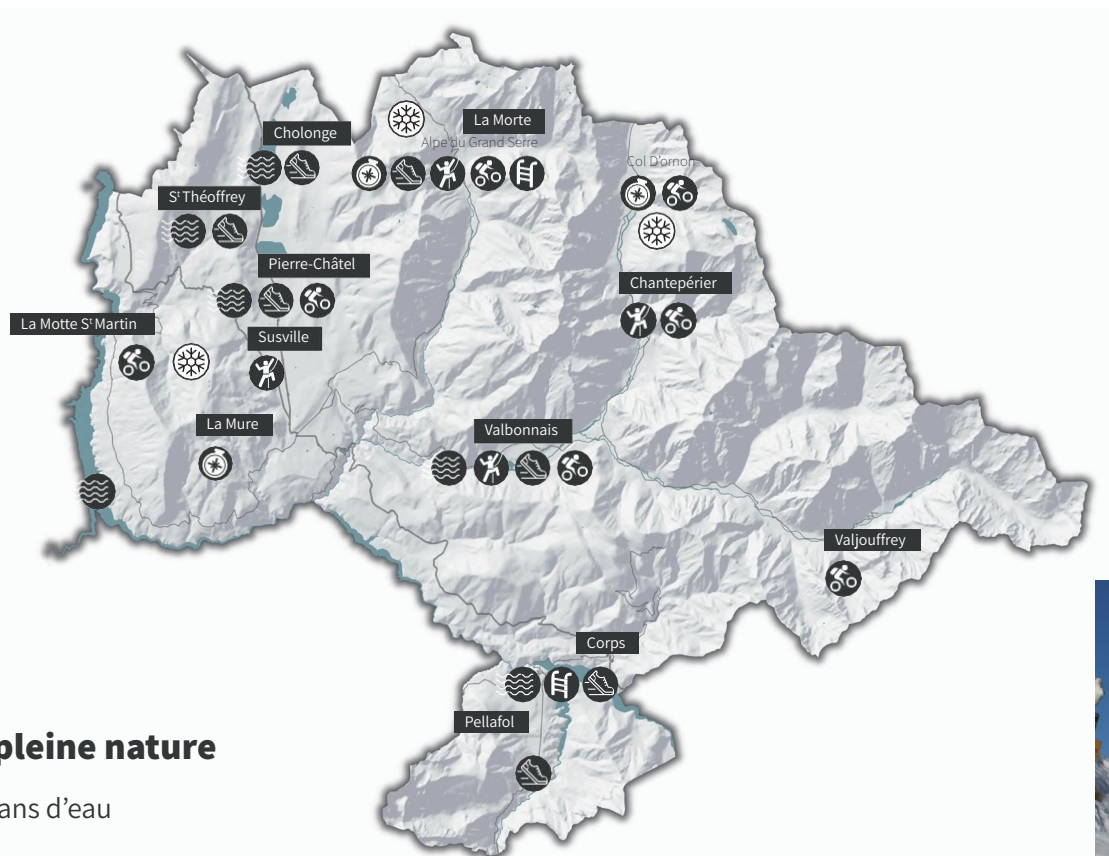
Point d'ancrage
complémentaire



Obiou

SITUATION GÉOGRAPHIQUE CADRE DE VIE

air pur entre
lacs et montagnes



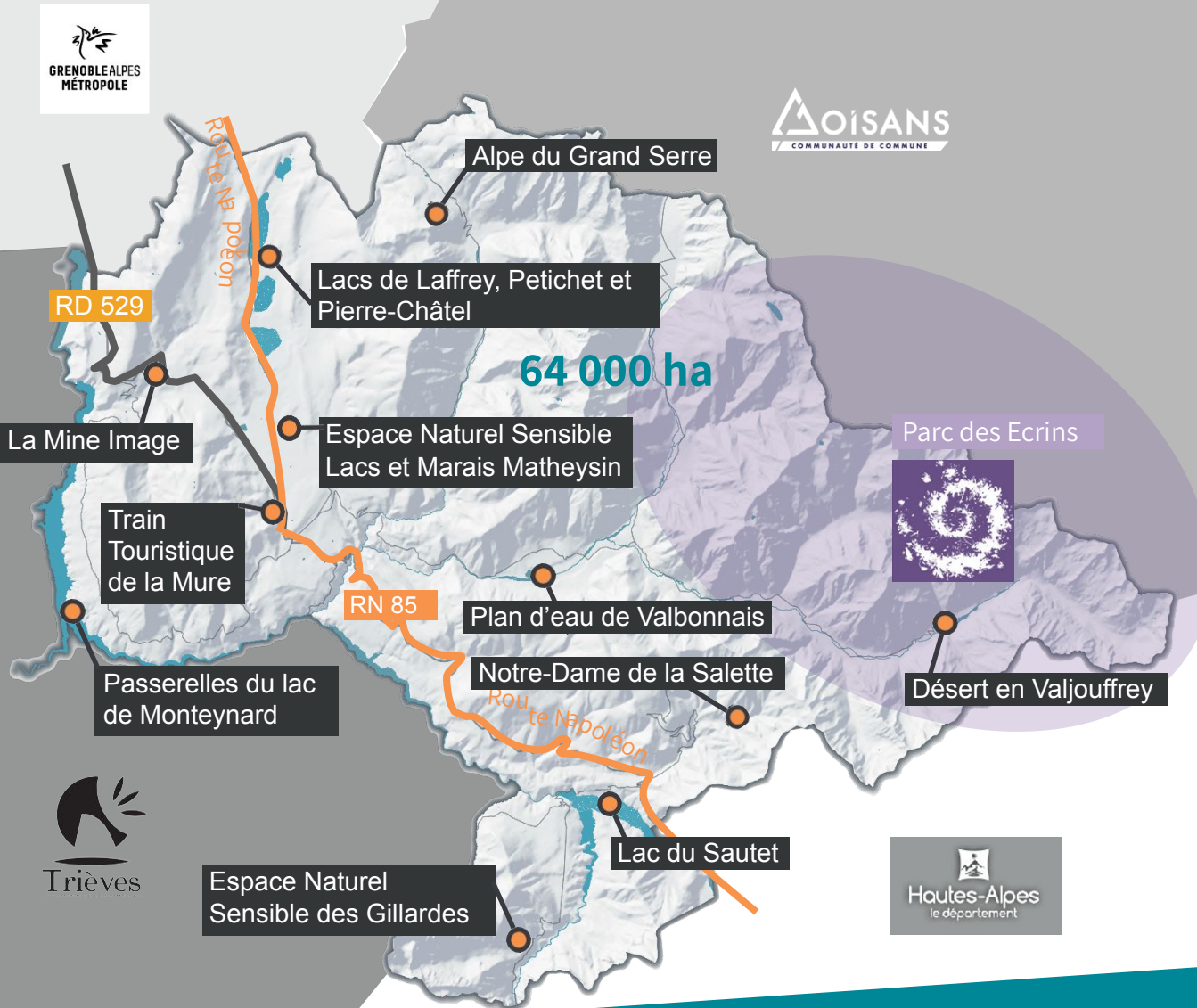
Activités de pleine nature

-  6 lacs et plans d'eau
-  26 circuits trails
-  36 circuits VTT
-  11 sites d'escalade
-  4 courses d'orientation
-  4 via ferrata

Pôles neiges 



LE TERRITOIRE



Matheysine

ourisme

Structure de promotion de l'activité touristique et d'animation du réseau des acteurs



2/ Objectif du projet

La CCM souhaite compléter ses outils et moyens de communication avec la réalisation d'une **vidéo promotionnelle**.

La problématique : La Matheysine est un territoire mal considéré ou mal connu avec pourtant de nombreux atouts qui gagnent à être valorisés.

Faiblesses notables du territoire : vieillissement de la population, difficultés d'embauche, mobilité dépendante de la voiture, manque de variété dans les typologies de logement, déficit de CSP+, déficit global sur les professionnels de santé...

Points forts à mettre en avant : proximité avec la métropole tout en étant un territoire rural, services nécessaires pour vivre de manière confortable (crèches, écoles, culture, sport, gastronomie, événements...), pleine nature, cadre de vie préservé, entreprises au rayonnement mondial, industries de pointe et nombreux commerces.

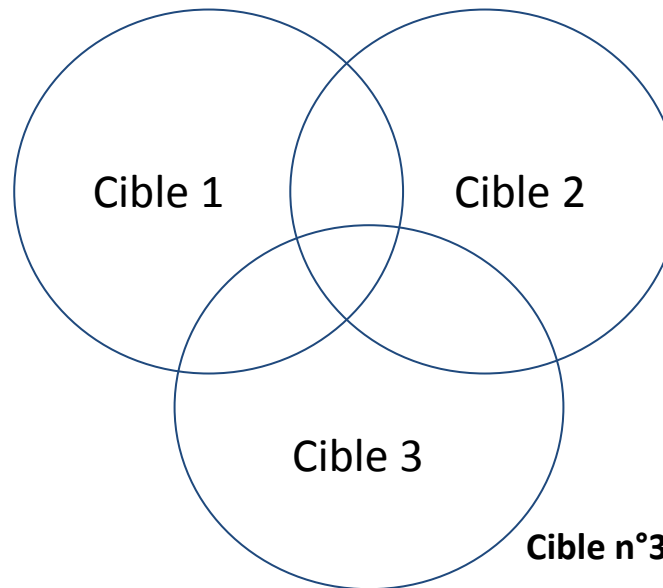
Objectif final de la vidéo : Donner envie de s'installer en Matheysine, pour y travailler, y habiter, et y rester !

3/ Cibles de la vidéo

Cible n°1 :

les **professionnels** qui pourraient s'implanter pour travailler sur le territoire :

- industries
- entrepreneurs
- professionnels du milieu médical
- agriculteurs



Cible n°2 :

Les potentiels **habitants** qui pourraient s'installer :

- famille avec enfants
- couple
- jeunes diplômés

Cible n°3 :

Les **Matheysins**, pour leur faire connaître tous les atouts du territoire. Ils en sont les premiers ambassadeurs.

4/ Message de la vidéo

La Matheysine est un **territoire de moyenne montagne préservé** où il fait **bon vivre** avec une **qualité de vie** qui n'a rien à envier aux métropoles : écoles, commerces, activités, centres médicaux... Le territoire possède tous les atouts pour **accueillir** de nouvelles **entreprises, travailleurs, habitants**... Et les inviter à **rester** en Matheysine !

5/ Type de vidéo souhaitée

- 1 vidéo globale de 2min30 maximum
- 5 capsules vidéos par thématique de 30 ou 45 secondes maximum.

Définition des 5 thématiques :

- **Agriculture / gastronomie / circuits courts** (guide des producteurs, marchés, magasin des producteurs, vente à la ferme, restaurants, salon de l'agriculture)
- **Jeunesse** (crèches, garderies, écoles, collèges, lycées)
- **Loisirs** (asso culture, asso sport, événements, piscine...)
- **Dynamique économique** (industries, technologie de pointe, service et commerce, artisanat)
- **Cadre de vie pleine nature** (lacs et bases nautiques, ski, rando/vtt, village au milieu de la nature)

5/ Type de vidéo souhaitée

Attention : équilibrer les prises de vue sur le territoire pour qu'aucune zone ne soit mise de côté. Exemple : montrer d'autres équipements que ceux de la Mure quand c'est possible.

Style de vidéo : attention à ne pas mettre que du drone et des images prises en hauteur. Il faut montrer de l'humanité, de l'activité en créant de la proximité et un côté accessible. Donc plans larges, gros plans etc.

Formats : paysage ET portrait pour maximiser la diffusion. Il faut les 2. La diffusion portrait en vertical sera utilisée principalement sur les réseaux sociaux. Le format paysage sur les autres supports.

Ton de la vidéo : dynamique, rythmé, jeune, pour casser avec le côté institutionnel.

Inspiration d'une vidéo qui nous correspond : <https://www.youtube.com/watch?v=qSAkKxPmlts>

6/ Livrables attendus

Livrables attendus avant la réalisation :

- Dossier de production (synopsis, plan de tournage)
- Réflexions et propositions autour d'un slogan ou d'une baseline libre de droits à afficher sur la vidéo. Il pourra être réutilisé par nos soins sur d'autres supports.

Rendu final :

- 1 vidéo globale
- 5 capsules

7/ Budget

Budget prévisionnel entre 7 000€HT et 17 000€HT.

Se référer au DPGF et au DCE pour plus de détails.

8/ Canaux de diffusion

- Diffusion avant toute projection de films au Cinéma Théâtre de La Mure
- Diffusion publique dans les présentations, réunions, comités, formations, de la CCM et de ses partenaires
- Site internet CCM
- Site internet Matheysine Tourisme
- L'ensemble de nos réseaux sociaux
- Presse locale et régionale. Diffusion sur les supports digitaux des médias
- Publications sponsorisées sur nos réseaux sociaux pour élargir au département ou à la région
- Supports du département, de la région
- Presse spécialisée : Presse économique, presse médicale, presse entrepreneur / chef d'entreprise, presse agricole. Diffusion sur les supports digitaux des médias

9/ Rétro-planning

- **Consultation rendue publique le 27 février 2024**
- **Réceptions des candidatures jusqu'au 30 mars 2024**
- **Entretiens des prestataires présélectionnés le 10 avril 2024 en présentiel ou visio**
- **Annonce du prestataire choisi le 16 avril 2024**
- **Réalisation de mai 2024 à décembre 2024**
- **Diffusion et promotion à partir de 2025**

Consultation



Cahier des Clauses Particulières (CCP) valant CCTP, CCAP et RC

Marché public de service - Prestation Intellectuelle

Mission « VIDÉO VIVRE EN MATHEYSINE »

Date limite pour candidater et envoyer votre offre : le samedi 30 mars à 12h
Votre offre est à envoyer par email à Maïté Bois m.bois@ccmatheysine.fr et Capucine Girard
communication@matheysine-tourisme.com

ACHETEUR PUBLIC :
Communauté de Communes de la Matheysine
13 route du terriil - 38 350 SUSVILLE
Tél. : 04.76.81.18.24

Table des matières

1. Objet de la commande	3
1.1 Descriptif	3
1.2 Lieux d'exécution	3
1.3 L'acheteur	3
2. Procédure	3
3. Contexte	3
4. Descriptif technique de la mission	3
4.1 Descriptif technique	3
4.2 Durée du marché	3
5. Règlement de la consultation	3
5.1 Moyen de diffusion et de réponses	3
5.2 Documents de la candidature	4
5.3 Les critères de sélection	4
5.4 La négociation	4
5.5 Options	4
5.6 Documents contractuels de la consultation	5
6. Aspects administratifs	5
6.1 Répartition des paiements	5
6.2 Contenu des prix – mode de règlement des comptes	5
Modalités d'établissement des prix	5
Caractéristiques des prix pratiqués	5
Caractère du prix.	5
Modalités de règlement des comptes	6
Présentation des demandes de paiement	6
Compte à créditer	7
Comptable assignataire	7
6.3 Avenant	7
7. Loi applicable	7

1. Objet de la commande

1.1 Descriptif

Création d'une vidéo globale et de 5 capsules vidéo.

1.2 Lieux d'exécution

Territoires de la Communauté de communes de la Matheysine

1.3 L'acheteur

Communauté de communes de la Matheysine
13 route du terri - 38 350 SUSVILLE
Établissement public territorial
Le maître d'ouvrage est : un pouvoir adjudicateur

2. Procédure

Le marché est passé en application des articles L 2122-1 et R 2122-8 du Code de la Commande Publique.

3. Contexte

La CCM souhaite compléter ses outils et moyens de communication avec la réalisation d'une vidéo promotionnelle. L'objectif de la vidéo est le suivant : donner envie de s'installer en Matheysine, pour y travailler, y habiter, et y rester.

4. Descriptif technique de la mission

4.1 Descriptif technique

L'ensemble des clauses techniques est décrit dans l'annexe : CAHIER DES CHARGES.

4.2 Durée du marché

Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification valant ordre de service et durera jusqu'à l'achèvement des missions.

5. Règlement de la consultation

5.1 Moyen de diffusion et de réponses

- Récupération des documents de la consultation : en téléchargement sur le site <https://www.matheysine-developpement.com/marches-publics/appels-d-offre-en-cours>

- Dépôt des dossiers de candidature : envoyer uniquement par email à l'attention de Maïté Bois / m.bois@cematheysine.fr et Capucine Girard / communication@matheysine-tourisme.com
- Questions et réponses de la CCM : échanges de questions/réponses par email

5.2 Documents de la candidature

Merci de fournir par mail au plus tard **le samedi 30 mars 2024** :

- Un mémoire technique (max 16 pages) présentant :
 - Les ressources humaines mises à disposition avec leurs compétences
 - Le matériel utilisé
 - La méthodologie de travail dont le circuit de validation avec la CCM avec une description du travail réalisé lors des différentes phases
 - L'esprit insufflé dans les vidéos livrées
 - Le calendrier explicitant les différentes phases, le temps passé sur le terrain avec prise en compte de la superficie du territoire
- Des références et vidéos similaires déjà effectuées par le candidat (max 6 pages)
- Le DPGF rempli
- Le devis signé

5.3 Les critères de sélection

Les offres seront analysées et notées selon les critères suivants :

40% Prix

60% Valeur technique détaillée comme suit :

- 30 : méthodologie, esprit, matériel
- 20 : compétences et références
- 10 : calendrier et organisation des jours dédiés

5.4 La négociation

A l'issue du classement des offres, le maître d'ouvrage pourra auditionner au maximum les cinq meilleures offres des candidats avec lequel il pourra négocier en vue d'établir le marché le mieux adapté à ses besoins et à l'optimum économique.

Cette négociation constituera alors un engagement contractuel qui sera annexé à l'acte d'engagement.

L'acheteur se réserve également la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Si des auditions sont engagées, celle-ci se tiendront le mercredi 10 avril 2024 en présentiel ou en visioconférence.

5.5 Options

Le pouvoir adjudicateur permet au candidat de présenter des prestations supplémentaires éventuelles non obligatoires :

- option 1 : cession des droits sur rushs vidéos
- option 2 : mise à disposition de figurants pour le tournage
- option autre : à la discrétion du candidat

Le cas échéant, les options doivent être décrites avec précision.

5.6 Documents contractuels de la consultation

Par dérogation à l'article 4.1 du CCAG- PI, les pièces constitutives et contractuelles du marché sont les suivantes, par ordre de priorité :

Pièces particulières

- Le devis signé
- Le présent cahier des charges
- Le DPGF
- Le mémoire technique du candidat

Pièces générales

- Le Code de la Commande Publique ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG-PI) approuvé par arrêté du 30 mars 2021 ;

Les pièces générales ne sont pas jointes au marché. Le titulaire du marché ne pourra en aucun cas invoquer l'ignorance de celles-ci pour se dérober aux indications qui y sont contenues.

6. Aspects administratifs

6.1 Répartition des paiements

L'acte d'engagement indique ce qui doit être réglé respectivement :

- au titulaire mandataire, ses cotraitants et leurs sous-traitants ;
- au titulaire et à ses sous-traitants ;

6.2 Contenu des prix – mode de règlement des comptes

Modalités d'établissement des prix

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges sociales, fiscales, parafiscales frappant obligatoirement les prestataires. Ils ont un caractère forfaitaire toutes sujétions d'exécution comprises.

Caractéristiques des prix pratiqués

Le marché est conclu sur la base d'un prix global et forfaitaire.

Tous les frais du titulaire relatifs à l'accomplissement de sa mission qu'il s'agisse de temps passé, frais de secrétariat, établissement de documents, frais généraux, frais de déplacements et divers sont réputés compris dans le prix forfaitaire.

Caractère du prix.

Les prix sont fermes.

Modalités de règlement des comptes

Les projets de décomptes seront présentés conformément aux dispositions de l'article 11 du C.C.A.G. Prestations Intellectuelles.

La rémunération du titulaire pourra être versée à chaque phase achevée ou sur présentation d'un récapitulatif des étapes accomplies en se référant précisément au devis détaillé.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article R2192-10 du Code de la commande publique.

Présentation des demandes de paiement

Le dépôt, la transmission et la réception des factures électroniques sont effectués exclusivement sur le portail de facturation Chorus Pro. Lorsqu'une facture est transmise en dehors de ce portail, la personne publique peut la rejeter après avoir rappelé cette obligation à l'émetteur et l'avoir invité à s'y conformer.

La date de réception d'une demande de paiement transmise par voie électronique correspond à la date de notification du message électronique informant l'acheteur de la mise à disposition de la facture sur le portail de facturation (ou, le cas échéant, à la date d'horodatage de la facture par le système d'information budgétaire et comptable de l'Etat pour une facture transmise par échange de données informatisé).

Lorsque le titulaire remet au pouvoir adjudicateur une demande de paiement, il y joint les pièces nécessaires à la justification du paiement.

Les demandes de paiement sont datées et comportent, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les nom, n° SIRET et adresse du créancier ;
- le code CHORUS,
- le numéro du compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé sur le présent marché,
- les prestations livrées ou exécutées,
- le montant hors taxe des prestations,
- le taux et le montant de la TVA,
- la date de facturation.

Les factures comportent en outre les numéros d'identité de l'émetteur et du destinataire de la facture, attribués à chaque établissement concerné ou, à défaut, à chaque personne en application de l'article R. 123-221 du code de commerce.

Les factures seront libellées à l'ordre de :

Communauté de communes de la Matheysine
13 route du terril 38 350 SUSVILLE

Le paiement est effectué sur demande de paiement émise par le titulaire et après attestation du service faite par l'acheteur. Le titulaire doit adresser ses factures sous format dématérialisé par l'intermédiaire de la solution Chorus Portail Pro, à l'adresse :

<https://chorus-pro.gouv.fr>

en spécifiant le numéro SIRET de la collectivité :

Identifiant de la structure publique (SIRET) : 200 040 657 000 88

Les paiements sont effectués par virement au compte du titulaire.

Compte à créditer

Le compte à créditer et les modalités de la répartition sont précisés dans l'Acte d'Engagement par le titulaire.

Comptable assignataire

Le comptable public assignataire des paiements est le service de gestion comptable de La Mure.

6.3 Avenant

Dans le cadre réglementaire, un avenant sur la mission peut être conclu entre les parties, sur demande express du pouvoir adjudicateur.

7. Loi applicable

En cas de litige et d'échec des tentatives de règlement amiable, conformément à l'article R. 312-11 du code de justice administrative, les parties conviennent de saisir le :

Tribunal Administratif de Grenoble
2 place de Verdun BP 1135
38022 GRENOBLE CEDEX 1

Consultation "Vidéo Vivre en Matheysine"

Détail des prix globaux et forfaitaire

Nom entreprise :

		Montant HT	Montant TTC
Rédaction du scénario et conception du projet			
Tournage / production des images (y compris frais de déplacements)	Nombre de jours de terrain :jours		
Montage / post-production			
Rédaction d'une baseline ou d'un slogan			
Cession des droits d'exploitation audio et vidéo pour diffusion publique			
TOTAL PROJET		0	0

Option 1 : cession des droits sur rushes vidéos			
Option 2 : mise à disposition de figurants pour les tournages			
Option autre			
TOTAL OPTION - le cas échéant		0	0